



**Vallée Sud
HABITAT**

Grand Paris

N° CA-10/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 05 JUIN 2024**

Le 05 juin 2024 à 16h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 24 mai 2024, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Jean-Didier BERGER, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibératives : Jean-Didier BERGER, Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Zaneta WOZNIAK, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle MOUSSA, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT.

Était présent avec voix consultative : Antoine PELLETIER.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Patrick WIDLOECHER, Colette HUARD, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Jean-Robert DELLOYE à Martine BAGDASSARIAN, Anthony REYNAUD à Yves COSCAS, Christophe RENDU à Michel VENEAU

Étaient absents excusés : Rahma GHIATOU, Thierry CAMPOS, Malika BELARBI.

Assistaient également : Yann CHEVALIER, Directeur Général ; Lionel PIERE, Directeur comptable et Financier, Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Marielle PERRON-DUPOUY, Commissaire Aux Comptes – Cabinet SEMAPHORES Audit.

Objet : Comptes Financiers - Budget Principal "VALLEE SUD HABITAT"- Exercice 2023.

VALLEE SUD HABITAT
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 JUIN 2024
DELIBERATION

Objet : Comptes Financiers - Budget Principal "VALLEE SUD HABITAT"- Exercice 2023.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Compte Financier dressé par Monsieur Lionel PIERE, Directeur Comptable et Financier, certifié par SEMAPHORES Audit, Madame Marielle PERRON-DUPUY, Commissaire Aux Comptes, présentant la comptabilité commerciale de Monsieur Yann CHEVALIER, Directeur Général,

Après s'être fait présenter le budget initial de l'exercice 2023 ainsi que les recettes et dépenses réellement engagées au titre de l'exercice comptable,

Considérant que Monsieur Yann CHEVALIER, Directeur Général ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances de l'Office en poursuivant le recouvrement de toutes ses créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement,

Entendu l'exposé du Président,

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés (Mme WOZNIAK ne prend pas part au vote pour l'affectation du résultat) :

Article 1 – Approuve le total de l'Actif et du Passif du bilan annexé à la présente délibération qui est arrêté définitivement, compte tenu du résultat, à la somme de 384 720 561,09 €.

Article 2 – Approuve le résultat de l'exercice courant déficitaire de 1 914 319,48 € et décide de l'affecter selon les modalités suivantes :

- 329 753,10 € au compte 106851 « Réserves sur cessions immobilières – Activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 ».
- 0 € au compte 106852 « Réserves sur cessions immobilières – Hors activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 ».
- - 2 257 638,00 € au compte 11911 « Report à nouveau (solde débiteur) – Activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 ».
- et le solde soit 13 565,42 € au compte 11912 « Report à nouveau (solde débiteur) - Hors activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 ».

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLEE SUD HABITAT".

**Le Président,
Maire de Clamart,
Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris**

Jean-Didier BERGER

